



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 11 mai 2023

Question écrite de M. Henri Klunge, déposée le 21 novembre 2022 « La place de la Riponne, un projet prioritaire ? »

Rappel

« Lors de la dernière législature, le Conseil communal avait débloqué un budget de CHF 800'000.- pour organiser un concours d'idée, et surtout une belle communication, autour de la place de la Riponne et de sa mue. Ce projet était présenté comme prioritaire par la Municipalité, qui en a profité pour déployer une large communication, alors que la Ville de Lausanne était, hasard du calendrier, en pleine période de campagne électorale.

Depuis le début de cette législature, ce projet semble toutefois à nouveau au point mort. Ce qui peut paraître surprenant, puisqu'il a été défini comme prioritaire et qu'il touche toutes les Lausannoises et tous les Lausannois ».

Préambule

1. La démarche

Le concours d'urbanisme pour l'aménagement des places de la Riponne et du Tunnel a été lancé en juin 2019, sur la base d'un cahier des charges alimenté par une ambitieuse démarche participative. Le résultat de ce concours a été exposé en octobre 2020, permettant à la population lausannoise de découvrir et de débattre des projets et des recommandations du jury. Sur cette base, les grands objectifs de réaménagements pour ces places ont été traduits sous la forme d'une image directrice.

Depuis lors, le projet de réaménagement de la place de la Riponne a fait l'objet de plusieurs études de faisabilité technique visant à assurer sa mise en œuvre (statique de la dalle-toiture du parking, nivellement de la place, etc.). Ces démarches ont permis de préciser en particulier les conditions cadre pour la réalisation d'une nouvelle construction sur l'entrée actuelle du parking souterrain (front Ouest). Aujourd'hui, le secteur de la Riponne est prêt à franchir une nouvelle étape qui conduira au projet de réaménagement définitif de la place.



2. Les prochaines étapes

Un préavis sera soumis au Conseil communal à l'été 2023 afin de libérer les crédits permettant le lancement d'un mandat d'études parallèles (MEP) en décembre 2023. Ce MEP permettra de développer le projet de réalisation du futur espace public et du front Ouest de la place. La mise à l'enquête du projet complet est prévue en 2027.

Afin d'offrir sur l'entrée actuelle du parking un nouveau front bâti accueillant des activités favorables à l'animation de la place, une modification de l'affectation sera effectuée en parallèle.

Réponses de la Municipalité

Question 1 : Où en est l'avancement de la mue de la place de la Riponne ?

Un MEP sera lancé d'ici à décembre 2023. A l'issue de celui-ci, l'équipe lauréate développera un projet de réalisation pour l'aménagement de la place de la Riponne. Le planning prévoit que les travaux puissent débuter dès 2027-2028.

En ce qui concerne la place du Tunnel, compte tenu du fait que le concours de réalisation est déjà lancé, les travaux de réaménagement devraient débuter en 2026.

Question 2 : La Municipalité pense-t-elle pouvoir communiquer bientôt sur ce sujet, si oui quand, ou attend-elle la prochaine campagne électorale ?

La Municipalité estime par la présente avoir communiqué sur ce sujet et répondu aux questions de M. Henri Klunge.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 11 mai 2023.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter